

## Notice détaillée des mares

Afin de compléter le réseau de milieux aquatiques et de recréer des continuités écologiques du marais Monroy, des mares pédagogiques vont être créées. Elles seront un lieu privilégié de découverte de la biodiversité et de sensibilisation à l'écologie. Leur observation permet en effet d'illustrer de nombreuses thématiques.

L'opération consiste à créer 3 mares (Cf. Emplacements carte Figure 2) :

- A l'est du site dans la mégaphorbiaie : 450 m<sup>2</sup>
- Dans la partie centrale : 250 m<sup>2</sup>
- A l'ouest du site dans la roselière : 210 m<sup>2</sup>

Des travaux de terrassement sont à prévoir afin de réaliser l'étrepage (creusement par étape des différents paliers successivement du moins profond au plus profond). L'étrepage sera réalisé de manière à conserver un aspect naturel du terrain.

La profondeur des mares sera d'1,50 m maximum, la majorité des organismes se trouvent dans cette zone où la lumière pénètre.

La terre végétale sera exportée sur des lieux définis au préalable hors zones humides.

La majeure partie des berges sera aménagée en pente douce. Sur les berges plus abruptes, des paliers horizontaux à différentes profondeurs seront créés permettant ainsi aux plantes de s'installer par étage. Cette action permettra d'obtenir une couverture végétale diversifiée, caractéristique des zones humides. 2

Les héliophytes s'implanteront naturellement.

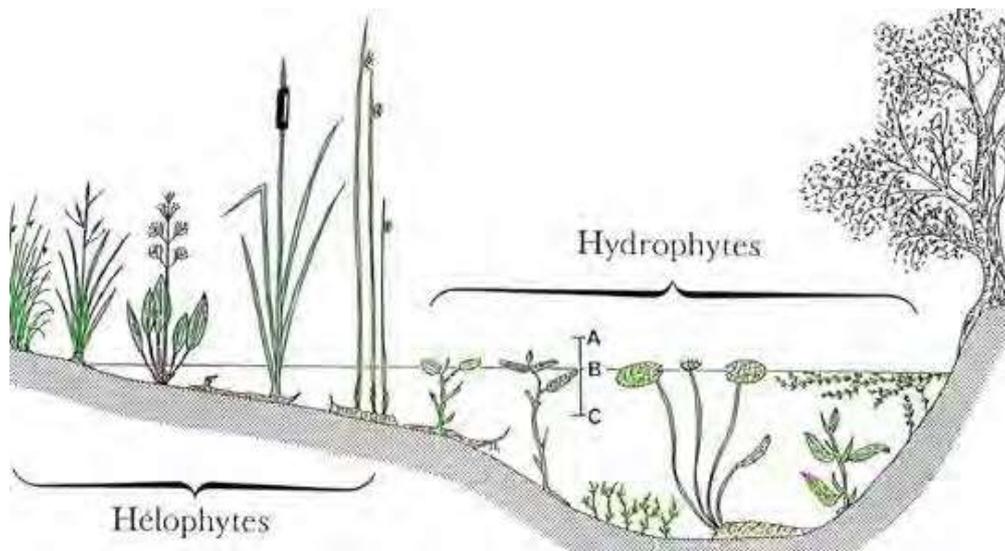


Figure 1 : Schéma représentatif de la végétation d'une mare

Les mares seront alimentées par la nappe et les eaux de ruissellement.

Les mares devront faire l'objet d'un entretien afin d'éviter leur envasement et leur fermeture.

Pour cela les actions à mettre en oeuvre sont :

- Curage par étapes 1 fois tous les 10 ans (à adapter en fonction du niveau de fermeture),
- Fauche annuelle ou bisannuelle des abords des mares entre septembre et février après, floraison et fructification,
- Suppression des lentilles d'eau à l'aide d'une épuisette.

Commune de Nogent-sur-Oise

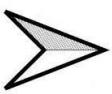
**Création d'un parc nature sur le site du Marais Monroy (réhabilitation d'une zone humide)**

Dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique



Programme d'actions du  
Marais Monroy -  
Emplacement des mares

- Création mare
- Cours d'eau
- Périmètre site




  
 Sources : IGN 2018, SMBVB 2021  
 Réalisation : SMBVB 06-21